

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 5 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de novembre à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais - Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de Maisontiers, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 30 octobre 2024

20 présents + 5 pouvoirs (25 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Dominique GUILBOT, Frédérique DAMBRINE, Maryse CHARRIER, Sylvie NOBLET-HORTET, Viviane CHABAUTY, Huguette ROUSSEAU, Jacky JOZEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : /
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

5 pouvoirs :

- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Pascal BIRONNEAU a donné pouvoir à Dominique BARREAU
- ✓ Hélène MARSAULT a donné pouvoir à Dominique GUILBOT

Excusés : Maryse BARIGAULT, Lucette ROCHER, Mattieu MANCEAU Hélène MARSAULT, Pascal BIRONNEAU

Absents : Frédéric PARTHENAY, Sébastien FAURE, Mathias DIXNEUF

Alain JEZEQUEL a été élu secrétaire de séance

=====

**DECHETS
Plan de financement pour la réhabilitation
des travaux de la déchèterie « Les Plantons » à Airvault**

Afin de financer le projet de modernisation de la déchèterie « Les Plantons » à Airvault, le plan de financement prévisionnel estimé est le suivant :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant l'intérêt du projet de modernisation de la déchèterie « Les Plantons » à Airvault intégrant un nouveau bâtiment et de nouveaux quais pour permettre une augmentation de filières de tris, dans un objectif notamment de favoriser le réemploi, un meilleur confort pour les usagers et pour l'exploitation ;

- Considérant que le projet comporte également la mise en place de panneaux photovoltaïques ;
- Considérant le plan de financement prévisionnel ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ▶ De valider le montant estimatif de l'opération à 1 800 000€HT
- ▶ De proposer le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Maîtrise d'œuvre	130 000€HT	Europe Feder/Leader	100 000€
Etudes hors marché	20 000€HT	Etat	400 000€
Travaux	1 600 000€HT	Région	200 000€
Dont panneaux solaires	300 000€HT	Sieds	150 000€
Réseaux	15 000€HT	Ademe	50 000€
Divers et imprévus	35 000€HT	Autofinancement	900 000€
Total	1 800 000€HT	Total	1 800 000€

- ▶ De solliciter les subventions auprès de l'Etat, la Région et tout organisme pouvant participer au financement du projet
- ▶ De s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- ▶ D'autoriser Le Président ou son représentant à signer tous les documents liés à cette délibérante

Fait et délibéré, à Airvault, le 6 novembre 2024
Et ont signé Le Président et Le Secrétaire

Le Secrétaire de séance,
Alain JEZEQUEL,

Le Président,
Olivier FOUILLET,

AR-Préfecture

079-200041416-20241108-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet le 08-11-2024
Publication le 08-11-2024
En cas de contestation, le caractère exécutoire
adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers
Publication le 08-11-2024

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48